



RAPPORT

MORAL

2023

Mesdames et messieurs les élus, les partenaires,
Mesdames et les administrateurs, les salariés, les intervenants,
Mesdames et messieurs les adhérents,

RETOUR SUR L'ANNEE 2023

Après une année 2022 de reprise significative à l'issue de la crise sanitaire, l'année 2023 a confirmé le retour du public et l'arrivée de nouveaux comme en témoigne la **hausse de 5% du nombre d'adhérents**, au nombre de 868 au 31 août 2023.

La MJC reste un lieu très investi dans ses domaines historiques, comme l'enfance et la jeunesse, mais aussi les clubs d'activité et la culture, et témoigne ainsi d'une **vraie fidélisation du public**. La structure a eu à cœur de poursuivre l'impulsion de **projets transversaux** à ces domaines, en croisant les publics, en faisant de la culture et du loisir un outil éducatif et pédagogique, comme vous le retrouverez dans le rapport d'activité.

C'est aussi grâce à un **partenariat de proximité**, notamment avec certaines associations sportives ou culturelles aureilhanaises, que nous pouvons inscrire nos actions dans le tissu des richesses locales, que ce soit pour les enfants, pour nos jeunes, mais aussi pour la ville par le biais des animations locales comme les fêtes d'Aureilhan ou le festival Celtique. Nos partenaires dépassent aussi le seul cadre de l'animation puisque nous travaillons aussi en étroite collaboration avec des services socio-éducatifs ou d'insertion, notamment dans le cadre des actions sur le quartier des Cèdres-Arréous-Courréous-Agau.

Mais la capacité d'innovation de la MJC s'est aussi traduite par de **nouvelles formes d'intervention**.

L'agrément **Espace de Vie Sociale**, obtenu courant 2022 dans une forme expérimentale, s'est structuré en 2023 à travers plusieurs supports. Destiné à développer des actions **favorisant le lien social et le soutien à la parentalité**, il s'adresse aujourd'hui à tout habitant du territoire, adhérent ou non, et se traduit par des conférences parentalité, des ateliers d'échanges de savoirs, des ateliers parents-enfants, tous gratuits grâce au soutien de la CAF. Il est un outil qui doit aujourd'hui se faire connaître davantage et favoriser les initiatives habitants.

Notre second axe de développement, la **mobilité internationale**, nous a permis en 2023 de pouvoir avoir un rayonnement départemental à travers **l'animation du collectif** rassemblant des institutions et professionnels de la jeunesse de tous horizons. Au-delà d'une mission qui dépasse les murs, le bénéfice de cet engagement permet de développer en interne, pour nos publics directs, le projet de la structure. En effet, après quelques temps sans volontaire européen, nous avons accueilli pendant quelques mois Alejandro, jeune espagnol en mission pour **le Corps Européen de Solidarité**, mais également 4 autres jeunes européens pendant 2 semaines, qui ont permis de créer à la MJC une semaine de l'Europe pour une centaine de nos mineurs. Cet axe nous permet aussi de développer des **séjours à l'étranger** pour les jeunes de la MJC.

Un de nos marqueurs est également notre **engagement dans l'insertion sociale et professionnelle**, sous toutes ses formes. L'équipe a développé en 2023 de nouvelles formes pour **l'accueil de loisirs de jeunes en situation de handicap**, par le biais d'un partenariat avec l'ADAPEI 65. Nous avons de nouveau accueilli des **jeunes et des adultes en insertion professionnelle**, en situation de handicap ou pas, sous forme de stages mais aussi d'emploi, grâce à un partenariat resserré avec la Mission Locale, Pôle Emploi et Cap Emploi.

2023 a également été marquée par le **renouvellement de notre agrément Jeunesse Education Populaire**, accompagné par la Fédération Régionale des MJC Occitanie. Ce renouvellement nous a conduit à **réviser nos statuts**, devenus obsolètes, et votés lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire l'année dernière. La nouvelle mouture, si elle reste dans les fondamentaux, affirme davantage **l'inscription des MJC dans le territoire et la prise en compte des enjeux de société**. Cet agrément, indispensable pour fonctionner et bénéficier de financements, garantit aussi l'articulation du projet de structure avec les valeurs de l'éducation populaire, dans un fonctionnement démocratique.

Les structures associatives professionnalisées comme la nôtre mobilisent de nombreux dispositifs publics, notamment d'aide à l'emploi, qui peuvent se traduire par des contrats ou financements précaires. Nous sommes donc de fait très dépendants de l'évolution des politiques de l'emploi. Aussi, grâce à un soutien financier fort de la Municipalité d'Aureilhan, nous avons pu en 2023 **revaloriser les bas salaires, mais aussi pérenniser 4 postes**. Ce soutien a bien sûr eu un impact important sur le maintien de notre santé financière, mais aussi sur la qualité pédagogique que nous proposons en fidélisant nos salariés.

La qualité pédagogique, la capacité d'innovation, la connaissance d'opportunités de développement pour des structures fédérées comme la nôtre, est largement alimentée par **la force des réseaux**. La **FRMJC Occitanie** nous a accompagnés en 2023 sur la gestion administrative, sur de la formation en gestion financière, et nous permet chaque année d'accueillir 3 volontaires en Service Civique. Mais elle nous a également ouverts, acculturés et accompagnés sur les nouveaux axes de développement, comme sur de l'échange de pratiques entre salariés du réseau. Le réseau régional n'est pas seulement l'équipe du siège, c'est aussi la richesse d'un réseau qui s'est agrandi et compte aujourd'hui **plus de 150 MJC** dans la région, qui sont autant de ressources possibles les unes pour les autres. Parmi elles il y a évidemment nos voisines, les MJC d'Odos et de Vic-en-Bigorre, avec lesquelles les échanges et les mutualisations de projets ont cette année encore été nombreux.

ET DEMAIN...

Alors quelles orientations pour demain ?

Pour savoir où l'on va, il faut parfois **rappeler d'où l'on vient**. Il me semble aujourd'hui opportun de citer un extrait du communiqué publié il y a quelques jours par MJC de France, notre réseau national.

« Nées de la Résistance, les MJC se structurent après la proclamation par André Philip de la République des Jeunes le 27 septembre 1944 afin de construire un **avenir commun émancipateur, recréer des liens sociaux et replacer les valeurs de la République au cœur du pacte républicain** après plusieurs années de démantèlement sous le régime de Vichy.

Aujourd'hui installées au cœur de la cité, dans les villes, les quartiers et les villages, les Maisons des Jeunes et de la Culture tissent jour après jour, par les actions qu'elles mènent avec les habitants, les jeunes, les associations, les collectivités locales et les institutions, **le lien social indispensable au bien vivre ensemble**, y compris là où il est fragilisé ou parfois brisé.

Bâties sur des valeurs républicaines, sur les principes de **laïcité, de solidarité, de tolérance et de responsabilité**, elles articulent leur projet autour d'un **accueil inconditionnel de toutes et tous** afin de favoriser l'émancipation et la prise de responsabilités des personnes pour participer à la construction d'une **société plus solidaire** par l'éducation et la culture. Elles agissent résolument pour la

reconnaissance et la **promotion des droits culturels** des personnes et la **lutte contre toute forme de discrimination** ».

Dès lors, si nous avons travaillé en 2023 à accompagner et structurer les nouveaux **axes de développement** initiés en 2022, l'Espace de Vie Sociale et la mobilité internationale, il s'agit aujourd'hui de **les stabiliser et de les ancrer dans le territoire et auprès des habitants**.

Mais parce que notre ADN est la **citoyenneté**, en 2024 nous devons penser, plus largement, à trouver et proposer de **nouvelles formes de participation, d'engagement** pour les habitants, jeunes et moins jeunes : participation aux décisions, espaces d'initiatives, missions de bénévolat. En effet, nous souhaitons toujours que les habitants prennent une place, mais quelle place leur laissons-nous ?

J'évoquais tout à l'heure nos nouveaux statuts et le renouvellement de notre agrément Jeunesse Education Populaire. A travers ces démarches, au-delà de la gestion d'une structure, les MJC ont réaffirmé leur implantation dans **un territoire**, le respect du **Contrat d'Engagement Républicain**, et leur fonctionnement **démocratique**.

L'Education Populaire prône **la place du public au cœur du projet**. Mais quelquefois, pour des structures importantes et professionnalisées comme la nôtre, la gestion quotidienne, rigoureuse et responsable, indispensable aussi du fait que nous bénéficions d'argent public, prend beaucoup de place, et de temps. Mais il nous appartient de ne jamais perdre de vue **ce qui fonde notre projet associatif et la vision** que cela nécessite, les caps que nous choisissons.

2024, marquera notre dernière année de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens, signée avec la Municipalité d'Aureilhan et la Fédération Régionale des MJC Occitanie. Ce sera l'occasion d'un bilan, afin de **se projeter, ensemble, vers de nouveaux axes de travail** pour les 3 années qui suivront, en les articulant avec le projet du territoire et les orientations des pouvoirs publics.

En effet, au-delà d'un service rendu à la population, c'est parce que la **forme associative** permet souplesse, réactivité et innovation qu'elle s'est avérée un relais pertinent de la puissance publique. Or, selon le baromètre 2023 d'Hexopée, notre syndicat employeur, 29% des associations ont vu leur soutien public baisser, 48% sont en déficit, et 77% des structures subissent les conséquences de l'inflation.

Charge à chacun de continuer **réaffirmer cette pertinence**, qui passe par une relation de confiance, une gestion rigoureuse, un partenariat effectif et un juste équilibre, dans le respect des compétences publiques et de la souveraineté associative.

Merci(s)

Merci donc **aux adhérents et habitants** qui nous ont renouvelé leur confiance cette année encore. Bienvenue à ceux qui nous ont rejoint sur les nouveaux espaces que nous avons créés, et à tous ceux qui voudront s'y impliquer et les faire évoluer.

A la **Municipalité d'Aureilhan** pour son soutien et sa participation au projet, et pour les moyens qui nous permettent de le mettre en œuvre. Merci à tous ceux qui l'incarnent pour nous au quotidien : élus, techniciens administratifs, services techniques, pour la qualité de notre relation, la confiance et la franchise de nos échanges. Merci à M. Boubée, ancien Maire qui nous a accompagnés tant d'années, et à M. Alonso, Maire d'Aureilhan depuis juin 2023, de nous avoir renouvelé cette confiance.

Aux **partenaires associatifs et institutionnels**, parmi lesquels la CAF, la SDJES, le GIP Politique de la Ville et le Conseil Départemental, qui participent eux aussi à l'élaboration et la mise en œuvre de nos projets.

Merci aux **animateurs en formation BPJEPS et aux volontaires en Service Civique**, pour leur dynamisme et leurs idées.

Merci à tous **mes collègues bénévoles du Conseil d'Administration**, pour leur engagement à mes côtés, dans les instances comme dans les actions, depuis tant d'années. J'aurai un petit mot particulier pour Danielle Laurens, vice-présidente qui démissionne suite à un déménagement. Son implication et son relais, comme ceux des autres, m'ont aussi permis de pouvoir m'investir dans d'autres projets professionnels. Et bienvenue d'ores et déjà à ceux qui ont manifesté la volonté de nous rejoindre.

Merci aux **salariés, intervenants**, qui portent au quotidien ce projet, qui sont force de proposition pour le faire évoluer. Ceux qui sont partis vers de nouvelles opportunités professionnelles comme ceux qui nous ont rejoint, en maintenant la qualité pédagogique. Leur solidarité et leur soutien a permis que la MJC, suffisamment forte et structurée, ne tangué pas malgré le changement de Directrice, intervenu à l'issue d'une période de vacance du poste de Direction pendant 3 mois.

En effet, **Frédérique Loirat**, Directrice depuis 2014, a quitté la structure en avril 2023, vers une nouvelle aventure professionnelle. Elle a beaucoup fait pour la restructuration et la rigueur gestionnaire de la MJC, mais elle a marqué aussi par ses valeurs humaines, et je pense que chacun se joint à moi pour la remercier de ce compagnonnage, ponctué de moments difficiles quelquefois, particulièrement au début, mais aussi et surtout de beaux moments de réussite, d'humour et d'anecdotes.

Enfin, un merci tout particulier à **Caroline Lautré**, nouvellement Directrice depuis juillet 2023, mais Aureilhanaise depuis longtemps et surtout « bébé MJC » puisqu'elle y a occupé plusieurs postes, montant ainsi en compétences et en responsabilités. Son parcours lui a conféré une connaissance technique très fine de la structure et remporté immédiatement la confiance de ses collègues, mais aussi des partenaires. Elle s'est inscrite dans la continuité et les fondements de notre fonctionnement, tout en y apportant sa patte. « *Vous ne vous êtes pas trompés* » m'a dit M. le Commissaire aux Comptes il y a quelques semaines. On le sentait un peu à vrai dire, nous sommes bien contents d'en avoir la preuve unanime !

Enfin merci à vous tous présents aujourd'hui, votre confiance et votre attachement à la MJC nous honorent.

Laurie LAPORTE

Présidente